

L'inter-collectif « Personne à la rue ! » et d'autres associations interpellent les candidats aux élections municipales et leur demandent de **s'engager pour que personne ne dorme à la rue** dans notre Métropole.

Nom prénom :

Si je suis élu(e) maire de la commune de

Je m'engage à :

- Augmenter les moyens humains des services sociaux sur le terrain (prévention, accompagnement) pour une meilleure prise en charge des ménages en difficultés.
- Faire renforcer la charte de prévention des expulsions pour qu'elle soit plus contraignante pour tous les bailleurs, et mettre en œuvre le nouveau règlement, sur les aides FSL, voté fin décembre 2019 au niveau de la métropole.
- Par arrêté municipal ou vœux du conseil municipal, interdire les expulsions locatives dans ma commune si aucune proposition de relogement n'a été faite aux locataires.
- Mettre en œuvre un recensement de tous les habitats vacants sur la commune, pour mieux préparer les réquisitions temporaires (sur la base de la loi de réquisition).
Mettre en place une taxe forte sur ces mêmes vacances (TLV, THLV).
Créer une commission paritaire qui rendra publique ce travail, et les mesures mises en œuvre pour remettre ces habitats au profit des ménages défavorisés et non logés.
- Mettre en œuvre des baux précaires sur les bâtiments propriété de la municipalité. Ces baux sont signés sous le régime du commodat (article 1876 du Code civil) entre la commune ou communauté de commune et en priorité les associations compétentes pour la gestion de l'hébergement et l'accompagnement des personnes à la rue, mais également les associations à vocation humanitaire, sociale ou culturelle.
- Développer ou subventionner sur la commune la création de petites unités d'accueil assurant un maximum d'autonomie aux hébergés, pour un coût de gestion d'autant plus faible (économie sur les repas, la surveillance ...) en appliquant l'orientation du projet « logement d'abord » : « s'appuyer sur les compétences des personnes plutôt que sur leurs difficultés ».
- Rendre public l'avancement du plan « Logement d'abord » (plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) signé entre l'Etat et la métropole le 4 octobre 2018) et communiquer le nombre d'hébergements et de logements sociaux créé dans la commune chaque année.
- Dans le cadre de la MOUS (Maitrise Œuvre Urbaine et Sociale), ayant pour objet de sortir les personnes des bidonvilles, rendre public annuellement le nombre de familles accueillies sur la commune via ce dispositif et le nombre restant à accueillir sur la métropole.
- Demander l'encadrement des loyers au niveau de la métropole
- Mettre fin à la vente, et aux destructions, des logements sociaux (surtout ceux aux loyers bas), qui ne sont plus compensés dans les nouveaux programmes.
- Demander un renforcement des moyens (humains et financiers) du SIAO, et de rendre paritaire (ouverture aux assos de défense des droits, rapports publiques) la gestion et les actions du dispositif de l'hébergement.

En tant que candidat(e) :

- Je suis sensible aux questions que vous soulevez et souhaite participer ou me faire représenter aux rencontres et visites des lieux d'accueils ou de vie des personnes à la rue (communauté, squat, bidonvilles, accueil de jour...)
- Je ne souhaite pas donner suite à ce courrier.

Vos commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature

Madame, Monsieur,

Au-delà des réponses à ce questionnaire qui seront rendues publiques, nous souhaitons vous rencontrer et échanger sur les différentes solutions existantes d'Hébergement et de Logement présentées dans le document de synthèse des 1eres Assises de l'Hébergement pour Toutes et Tous (ci-joint).

Dans cette attente, nous vous remercions d'adresser vos réponses avant le 15 février 2020

à l'adresse suivante : personnealarue@gmail.com

Respectueuses Salutations

Signataires (liste ouverte...) :

Afrique Loire, Anade, ASAMLA, ATD Quart Monde, , ATTAC, CIMADE, Collectif des Hébergeurs solidaires de Nantes et alentours, Collectif des Sans-Papiers de Nantes, Collectif Refus de la Misère, Collectif Solidarité Indrais, Collectif Soutien migrants Nantes, Collectif Urgence jeunes migrants 44, CSF, DAL, Du Monde dans la classe, Ecole Hors les Murs, Emmaüs 44, GASPROM, GREF, Habitat & Humanisme, JRS Loire-Atlantique, L' Autre Cantine, L' Autre Classe, La Maison, LDH, Le Logis Saint Jean, Les Bienveillers 44, Ligue de l'Enseignement - FAL 44, Médecins du Monde, MRAP, Nosig, Prépa Solidaire, RESF, Romeurope, Secours Catholique, SOS Familles Emmaüs 44 - L'Intersyndicale 44 (UD CGT - CFDT - FSU - UNSA - SOLIDAIRES 44)